

Le Centre culturel Aberdeen : territoire acadien en milieu minoritaire

Kelle L. Keating

Numéro 4, 2014

Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick
French in a Minority Milieu: Obstacles and Challenges. The Situation of the French Language in the Acadie of New Brunswick

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024699ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024699ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Keating, K. L. (2014). Le Centre culturel Aberdeen : territoire acadien en milieu minoritaire. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 219–243. <https://doi.org/10.7202/1024699ar>

Résumé de l'article

Depuis une trentaine d'années, le Centre culturel Aberdeen de Moncton est connu en tant qu'espace francophone dédié à la création et à la collaboration artistiques acadiennes. Dans le présent texte, nous décrivons comment ce centre sert de territoire linguistique revendiqué dans un milieu minoritaire où l'anglais est la langue légitime sur le marché linguistique local. Nous montrerons comment le Centre, en tant qu'institution culturelle acadienne, participe à faire société par le biais de la régionalisation, de la médiation entre francophones et anglophones et de l'établissement d'une voix publique des acteurs sociaux acadiens. Ensuite, nous examinerons le discours de ces acteurs sociaux vis-à-vis de leur participation au marché artistique francophone du Canada. Nous proposons que les enjeux auxquels le Centre fait face à l'ère de la mondialisation sont emblématiques de ceux qui se posent à d'autres institutions et acteurs dans les sociétés minoritaires du Canada francophone.

Le Centre culturel Aberdeen : territoire acadien en milieu minoritaire

Kelle L. Keating

Pepperdine University

Résumé

Depuis une trentaine d'années, le Centre culturel Aberdeen de Moncton est connu en tant qu'espace francophone dédié à la création et à la collaboration artistiques acadiennes. Dans le présent texte, nous décrivons comment ce centre sert de territoire linguistique revendiqué dans un milieu minoritaire où l'anglais est la langue légitime sur le marché linguistique local. Nous montrerons comment le Centre, en tant qu'institution culturelle acadienne, participe à faire société par le biais de la régionalisation, de la médiation entre francophones et anglophones et de l'établissement d'une voix publique des acteurs sociaux acadiens. Ensuite, nous examinerons le discours de ces acteurs sociaux vis-à-vis de leur participation au marché artistique francophone du Canada. Nous proposons que les enjeux auxquels le Centre fait face à l'ère de la mondialisation sont emblématiques de ceux qui se posent à d'autres institutions et acteurs dans les sociétés minoritaires du Canada francophone.

Abstract

For thirty years, Moncton's Centre culturel Aberdeen has been known to be a francophone space, dedicated to Acadian artistic creation and collaboration. In the present text, I will describe how this center serves as reclaimed territory in a minority setting, where English is the legitimate language on the local linguistic marketplace. I will show how the Centre, an Acadian cultural institution, contributes to the construction of an Acadian society, through regionalization, mediation between francophones and anglophones, and the establishment of a public voice for Acadian social actors. Then, I will regard the discourse of these social actors vis-à-vis their participation in the Canadian francophone artistic market. I propose that the challenges that the Centre faces in the era of globalization are emblematic of those experienced by other institutions and social actors in minority societies in Francophone Canada.

À l'ère de la mondialisation, les francophones minoritaires du Canada¹ font face à de nombreux défis dans la lutte qu'ils mènent pour assurer la survie de leurs sociétés (voir p. ex. Thériault, 2007 ; Heller, 2011). Différents acteurs sociaux tentent, dans ce contexte, de trouver leur place sur le marché de la francophonie canadienne et mondiale, où ils sont confrontés à de multiples enjeux qui sont souvent liés au maintien de la vitalité de leur culture et de leur identité locale mais aussi aux commodifications qu'elle subit (McLaughlin, 2010 ; Heller, 2011). Ces acteurs mobilisent dès lors certains discours qui, parfois de manière conflictuelle, posent la question du comment être francophone dans une société postnationaliste² et plurielle (Heller et Labrie, 2004). Dans le cadre du présent texte³, le terme discours renvoie aux connaissances socialement construites d'un groupe sur ses croyances, ses pratiques sociales (y compris langagières) et ses conditions de vie (sa position socio-économique, son statut dans la stratification sociale – minoritaire ou majoritaire, etc.), qui influencent d'une manière réciproque les futures pratiques sociales du groupe (voir Foucault, 1977)⁴. Souvent, les discours des acteurs sociaux francophones au Canada visent la revendication des droits linguistiques sur les marchés linguistiques locaux (voir Boudreau et Dubois, 2005 ; LeBlanc, 2008).

Selon Bourdieu, le *marché linguistique* d'une société, en tant que marché symbolique qui gouverne l'emploi des langues dans tout contexte social, est réglé par la distribution du *capital linguistique*, forme de « reconnaissance, institutionnalisée ou non, [que les agents sociaux] reçoivent d'un groupe » (2001 : 107). La distribution du capital linguistique dans un marché linguistique est déterminée par le degré de compétence des locuteurs dans la *langue légitime*, c'est-à-dire celle employée dans tous les espaces officiels tels que les administrations

1. Nous admettons que le terme *francophone* pourrait comporter plusieurs sens. Par exemple, s'agit-il simplement des locuteurs de français langue maternelle ou bien le terme désigne-t-il aussi ceux qui parlent le français comme langue seconde ou étrangère, mais qui emploient le français dans la vie quotidienne? Selon Heller (2003), les discours chez les locuteurs du français sur la notion de *francophone* au Canada (et même mondialement, voir Klinkenberg, 2001) ne sont pas homogènes. Dans la présente étude, nous employons le terme *francophone* comme le fait le gouvernement du Canada : « Dans le présent portrait statistique sur les francophones du Nouveau-Brunswick, l'on fera surtout usage de deux critères, soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée » (Lepage, Bouchard-Coulombe et Chavez, 2011). Au Canada, les francophones en situation minoritaire se situent hors du Québec, tels les Acadiens, les Franco-Ontariens, les Franco-Manitobains, etc.
2. Nous employons le terme *postnationales* pour désigner les sociétés dans lesquelles la participation aux marchés économiques mondiaux est privilégiée, de même que le développement des réseaux extrarégionaux et internationaux (voir Pujolar, 2007 ; Heller, 2011). Dans une société postnationale, il y a un accent sur le plurilinguisme et sur la commodification de la compétence langagière pour mieux accéder à ces marchés (Pujolar, 2007).
3. Ces recherches ont été subventionnées par Affaires étrangères et Commerce international Canada, ICCS # 625-4-05, par la bourse de recherche Julia Emerson Walther du Département de français et d'italien de la University of Texas at Austin et par la Dean of Seaver College Grant de la Pepperdine University. Nous tenons à remercier Annette Boudreau de son invitation à participer à cet ouvrage collectif et de ses recommandations lors de la rédaction de ce texte. Nous désirons également remercier les deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires précis et pertinents. Nous aimerions aussi remercier tous nos collègues de l'Université de Moncton pour leur soutien au cours de nos recherches. Plus particulièrement, nous tenons à remercier les membres, l'administration et les associés du Centre culturel Aberdeen de nous avoir si chaleureusement accueillie.
4. Les discours « not only represent what is going on, they also evaluate it, ascribe purposes to it, justify it, and so on » (Van Leeuwen, 2008 : 6).

publiques, les écoles, etc. C'est elle qui règle la valeur de tout produit ou énoncé linguistique (Bourdieu, 2001 : 67-98). Si le marché est unifié et non contesté, les personnes ayant une forte compétence dans la langue légitime pourront exercer un *pouvoir symbolique*, « ce pouvoir invisible qui ne peut s'exercer qu'avec la complicité de ceux qui ne veulent pas savoir qu'ils le subissent ou même qu'ils l'exercent » (Bourdieu, 1977 : 405), sur celles qui ne possèdent pas une aussi forte compétence, les excluant par conséquent du marché linguistique. Lorsque les membres d'une minorité linguistique ne jouissent pas d'une compétence suffisamment forte dans la langue légitime, ils sont donc souvent réduits au silence dans les espaces officiels de la société (Bourdieu, 2001 : 84-85, 106).

Si l'on regarde le cas des sociétés francophones minoritaires au Canada, en Ontario ou dans les provinces Maritimes, par exemple, on remarque que, même si le français est l'une des langues officielles du pays, elle ne sert pas comme langue légitime sur les marchés linguistiques locaux. Les francophones doivent alors fortement insister sur leur droit de parler français dans les espaces publics (Heller, 2003 ; Bourgeois et Bourgeois, 2005). Ainsi, Bourgeois et Bourgeois proposent, afin d'établir une présence plus visible du français dans ces communautés anglo-dominantes, que les francophones cherchent à se tailler des espaces publics où le français sert comme langue légitime⁵ ou bien du *territoire linguistique* francophone soit « réel », soit « imaginé » (2005 : 1128). Ils décrivent le territoire « réel » en se fondant sur l'exemple fourni par les entreprises francophones, et le territoire « imaginé » surtout en fonction de la forme des institutions sociopolitiques (Bourgeois et Bourgeois, 2005).

De la même façon, Thériault (2007) avance que la construction d'une société civile dans la francophonie canadienne minoritaire nécessite des institutions sociopolitiques, des espaces francophones et des espaces culturels. Selon lui, ce sont ces organismes qui fournissent aux acteurs sociaux – ceux qui font souvent partie de l'élite intellectuelle, culturelle et politique d'une société – une plateforme pour le lancement des projets d'aménagement social (Fishman, 1989 ; Bourdieu, 2001). En effet, Labrie et Heller (2004) et Heller (2011) affirment que des acteurs sociaux engagés dans le fonctionnement de telles institutions dans les sociétés francophones minoritaires canadiennes commencent à reformuler ce que veut dire être francophone dans un contexte postnational.

Ce texte, qui s'appuie sur des données recueillies lors d'une étude sociolinguistique, vise à décrire une institution culturelle acadienne⁶ du Nouveau-Brunswick : le Centre culturel

5. D'autres chercheurs soulignent aussi l'importance des espaces physiques et sociaux francophones pour faire société à l'échelle locale (Heller, 2003 ; Boudreau, 2003 ; Keating, 2011).

6. *L'Acadie*, ancienne colonie française, se trouvait dans les régions qui constituent aujourd'hui les provinces Maritimes du Canada : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Voir Daigle (1993) pour obtenir des informations détaillées sur l'établissement de la colonie, la déportation des Acadiens, la diaspora acadienne et le retour éventuel des Acadiens dans des territoires isolés, surtout dans les régions des actuelles provinces de l'Atlantique (celles citées ci-dessus, auxquelles s'ajoute la province de Terre-Neuve-et-Labrador). Aujourd'hui le terme *Acadie* désigne une région non géopolitique située dans ces provinces, où l'identité, la langue et la culture acadiennes continuent

Aberdeen de Moncton. Les membres et les associés de ce centre, engagés activement dans la production culturelle acadienne, sont des acteurs sociaux acadiens qui, par le biais de leur art, pourraient influencer les discours circulant dans la société acadienne. Pour bien comprendre le rôle du Centre Aberdeen dans cette communauté, nous décrivons dans la section suivante le contexte social dans lequel il se situe.

Contexte social

Au Nouveau-Brunswick, où vit la majorité des Acadiens et des Acadiennes, le français et l'anglais ont été déclarés langues officielles en 1969, avec la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* (Boudreau et Dubois, 2001 : 41-43). Selon les réponses données sur la langue maternelle⁷ au recensement canadien de 2011, on compte au Nouveau-Brunswick 233 530 francophones sur une population totale de 739 900 personnes, soit 31,6 %. Cette inégalité démographique fait de l'anglais la langue légitime dans la plupart des espaces publics de la province, sauf dans les régions majoritairement francophones, même si les deux langues détiennent un statut égal (Boudreau et Dubois, 2007). Dans ce contexte social, les Acadiens ne possèdent pas de territoire géopolitique qui leur est propre, et leur seule représentation politique officielle se situe au sein du gouvernement provincial et des administrations municipales (Bourgeois et Bourgeois, 2005). Ces deux facteurs, parmi d'autres, rendent difficile la survie de la société acadienne du Nouveau-Brunswick. C'est dans ce contexte que Joseph Yvon Thériault (2007) propose une série d'éléments nécessaires selon lui pour faire société en Acadie⁸.

L'Acadie du Nouveau-Brunswick : faire société

Thériault soutient que, pour bien assurer la survie de la société acadienne au 21^e siècle, il est essentiel de construire une « société civile » qui s'étende à toutes les régions acadiennes du Canada, un lieu « de gouvernance, et non de gouvernement », qui aurait pour but, principalement politique, de favoriser une opinion publique unifiée (2007 : 19). Il propose

à être vécues et revendiquées (Keppie, 2011). Pourtant, pendant notre travail sur le terrain pour la présente étude, nous avons découvert des discours variés qui portaient sur la définition de ce que recouvre l'appellation « Acadiens » : parfois, le terme signifie les personnes d'ascendance acadienne, de l'ancienne colonie, mais des fois les présents intervenants emploient le terme « acadien » pour qualifier tous ceux et celles qui promeuvent la société acadienne. Dans la présente étude, étant donné qu'il n'y a que trois des 28 participants qui viennent de régions non acadiennes, et vu que ceux-ci sont engagés activement sur la scène artistique à Moncton depuis plus de 15 ans, nous employons le terme *acadienne* pour référer à toute la production artistique francophone à Moncton, tout en admettant que l'identité personnelle de chaque artiste varie.

7. Toutes les statistiques démographiques proviennent du site web de Statistique Canada et sont tirées de la catégorie « Population selon la langue maternelle ». Pour cette catégorie, les pensionnaires d'un établissement institutionnel ne sont pas inclus dans les données, même s'ils sont inclus dans la population totale des villes et des provinces (Statistique Canada, 2012).
8. Dans ce texte, il s'agit de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, mais dans Thériault (2007) il s'agit de toutes les régions acadiennes du Canada.

d'intégrer plusieurs éléments pour contribuer à l'épanouissement d'une société civile : la régionalisation, les institutions culturelles et la culture elle-même. Pour Thériault, la régionalisation de la société civile acadienne implique le renforcement des alliances entre les agents sociaux régionaux (2007 : 24). L'auteur souligne également l'importance des « espaces publics particuliers » qui servent à promouvoir la régionalisation en encourageant une prise de parole publique qui sert à déclarer la résistance ou la non-intégration d'un groupe (2007 : 39). Enfin, Thériault propose que la culture soit utilisée comme une voie de médiation entre groupes minoritaires et majoritaires, en insistant sur le fait que la mondialisation agit contre la culture des groupes minoritaires (2007 : 330). À ce titre, il souligne l'importance des institutions et des espaces culturels. Au Nouveau-Brunswick, dans la ville de Moncton, le Centre Aberdeen joue ce double rôle d'institution et d'espace culturel. Mais avant de présenter ce centre culturel, brosons d'abord un tableau de la situation sociale et linguistique de ce centre urbain.

Le Grand Moncton

Données démographiques

Le Grand Moncton est situé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, dans le comté de Westmorland, sur la rivière Petitcodiac. Le Grand Moncton comprend les villes de Moncton, de Dieppe et de Riverview. Dans la ville de Moncton, 31,3 % des habitants se sont identifiés comme des locuteurs du français comme langue maternelle. À Dieppe, une ville majoritairement francophone, 72,4 % de la population totale s'est déclarée de langue maternelle française. Enfin, à Riverview, une ville principalement anglophone, les francophones comptent pour 7,7 % de la population. Pour tout le Grand Moncton, 35,8 % de la population totale a donc déclaré avoir le français comme langue maternelle⁹. Dans ce centre urbain, les francophones vivent donc en situation minoritaire. Il est important de noter toutefois que la Ville de Moncton est officiellement bilingue (français et anglais) depuis 2002 et que la Ville de Dieppe s'est déclarée officiellement de langue française en 2002 (Bourgeois et Bourgeois, 2005).

Présence économique

Les géographes Cao et Dehoorne (2002) décrivent le Grand Moncton comme étant le cœur géographique des provinces Maritimes. Ces chercheurs documentent son importance à l'échelle économique de la région depuis la fin du 18^e siècle, alors qu'il s'agissait d'un centre de construction navale. Par la suite, la ville de Moncton est devenue le siège du chemin de fer Intercolonial et ainsi un carrefour ferroviaire important pendant une centaine d'années

9. Dans la ville de Moncton, les francophones comptent pour 21 275 des 67 930 résidents; à Dieppe, pour 16 565 des 22 885 résidents; à Riverview, pour 1 460 des 18 955 résidents; et dans le Grand Moncton, pour 39 300 des 109 770 résidents.

(Cao et Dehoorne, 2002). De nos jours, le Grand Moncton est toujours un centre économique des Maritimes dans les domaines de la distribution de produits, des services, des télécommunications et des industries du secteur informatique (Cao et Dehoorne, 2002).

Grâce à la forte présence économique et à l'importance démographique de la population acadienne, comparativement aux autres centres urbains des provinces Maritimes, des Acadiens d'autres régions du Nouveau-Brunswick migrent à Moncton depuis au moins une trentaine d'années, particulièrement depuis le déclin des diverses industries dans le nord de la province (Forgues, Beaudin, Noël et Boudreau, 2009 : 13 ; Guignard, 2007). Pendant des décennies, les parents des migrants ont eux aussi choisi de déménager dans le Grand Moncton, pour être plus proches de leur famille (Guignard, 2007). De plus, Forgues et ses collaborateurs (2009) indiquent que le secteur Moncton-Richibucto est aussi la destination principale des migrants francophones canadiens venant d'autres provinces telles que le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta. Selon cette analyse, le Grand Moncton attire les migrants pour des raisons économiques et grâce aux institutions francophones déjà établies (Forgues et coll., 2009)¹⁰.

Production artistique

Le Grand Moncton est aussi connu comme un centre important pour la production artistique acadienne grâce notamment à l'influence de l'Université de Moncton dans le domaine des arts en général et, particulièrement, dans celui des arts visuels (Cao et Dehoorne, 2002)¹¹. La création artistique contribue fortement à la construction identitaire acadienne dans cet espace urbain. Par exemple, Boudreau décrit comment des écrivains acadiens du Grand Moncton ont créé un espace discursif dans lequel la « réalité acadienne » se transforme en « un lieu de production et de reproduction de l'identité acadienne moderne » (2003 : 173). De plus, Laxer propose que :

To an extent that would be unusual in larger societies, the struggles in Acadie about identity and social change are fought out by writers, painters, musicians and even by theatre companies. Acadian artists do not speak for themselves alone. They are recognized by others [...] as representing positions in cultural and societal conflicts. (2007 : 292)

En Acadie du Nouveau-Brunswick, les artistes peuvent être perçus comme de véritables acteurs sociaux qui deviennent très importants dans la lutte pour le territoire acadien sur

10. Il s'agit d'institutions comme les écoles, les hôpitaux et les médias. Cao et Dehoorne (2002) décrivent aussi l'impact qu'a eu l'Université de Moncton, fondée en 1963, sur la présence francophone dans le Grand Moncton. Dès son établissement, des francophones de régions variées du Canada et aussi de pays étrangers viennent à Moncton (Allain, 2005).

11. Parmi les premiers diplômés du programme d'arts visuels à l'Université de Moncton se trouvent des artistes acadiens renommés, tels Herménégilde Chiasson et Yvon Gallant (Université de Moncton, 2013). De plus, plusieurs organismes culturels acadiens tels que le Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA) et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) ont actuellement leur siège à Moncton.

le marché linguistique du Grand Moncton, où la légitimité du français est toujours remise en question (LeBlanc, 2008).

Marché linguistique

Selon les journaux locaux qui datent du 19^e siècle, la population anglophone et la population francophone sont en contact dans la région du Grand Moncton depuis plus d'un siècle (Boudreau, 2009). Depuis cette période, ou même avant, et jusqu'à très récemment, le marché économique de cette ville était réglé principalement par les anglophones (Allain, 2005) et, par la suite, l'anglais est devenu la langue légitime du marché linguistique de la région urbaine¹² malgré le statut officiel accordé au français par la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* de 1969¹³ (Bourgeois et Bourgeois, 2005 ; Boudreau et Dubois, 2007).

Territoire linguistique

Aujourd'hui, une lutte quotidienne persiste pour définir les paramètres du marché linguistique de la ville de Moncton, et il reste difficile de savoir dans quels espaces la langue française jouit d'un statut légitime (Boudreau et Dubois, 2005). Même s'il s'agit d'une ville officiellement bilingue, Boudreau (2003) explique en effet que le paysage linguistique est toujours dominé par l'anglais, ce qui est le cas même dans les espaces censés être bilingues, tels les bureaux fédéraux (LeBlanc, 2008). L'inégalité qui existe sur le marché linguistique va donc au-delà du statut officiel des deux langues. Même avec quelques services disponibles en français¹⁴, l'anglais est toujours considéré comme la langue des affaires et de l'administration chez les francophones bilingues de Moncton (Boudreau et Dubois, 2007 ; LeBlanc, 2008).

Pour défendre leur droit de parler français dans la sphère publique et pour définir une société acadienne, comme l'explique Thériault (2007), Boudreau et Dubois (2007) soutiennent que les espaces francophones dans les villes anglo-dominantes sont essentiels pour former un esprit communautaire plus fort et pour contribuer à la transformation des pratiques linguistiques de la communauté locale. Dans la ville de Moncton, les espaces publics francophones deviennent indispensables pour former l'identité collective des Acadiens (Bourgeois et Bourgeois, 2005 ; Boudreau et Dubois, 2005).

Or, Lozon, McLaughlin et Heller avancent que, pendant les années 1970 et 1980, dans les villes canadiennes où la population francophone était minoritaire, comme à Moncton, des centres culturels francophones ont souvent été créés en tant que « structures d'organisation de la vie sociale et culturelle de la communauté » (2004 : 205). Ces espaces culturels ont été institués comme des espaces unilingues francophones, pour servir comme bastion

12. Sauf dans des quartiers de la ville de Dieppe où la population francophone reste dominante.

13. *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick*, 1969, c 14.

14. Voir la note 11.

de la culture francophone locale ; il s'agit d'un véritable territoire linguistique (Heller, 2003 ; Lozon, McLaughlin et Heller, 2004). Le présent texte traite d'un de ces centres culturels francophones, le Centre culturel Aberdeen, bien connu à Moncton¹⁵.

Le Centre culturel Aberdeen

Aujourd'hui, le Centre culturel Aberdeen, à un demi-kilomètre du centre-ville de Moncton, est, selon son site web, « l'une des plus importantes infrastructures culturelles du Nouveau-Brunswick et de l'Acadie du Canada atlantique » (Centre culturel Aberdeen, 2012b), mais ses débuts ont pourtant été modestes. Selon Roméo Savoie (s.d.), l'un des membres fondateurs du Centre Aberdeen, à ses débuts, le premier centre culturel de Moncton se trouvait dans une ancienne école : l'Académie de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Savoie rappelle que le centre culturel s'est installé à l'école Aberdeen, une école anglophone où, à l'époque, trois classes se réunissaient au premier étage, le reste du bâtiment étant vide¹⁶ (Savoie, s.d.). Savoie et quelques autres artistes ont loué des espaces au troisième étage de l'école Aberdeen (Savoie, s.d.). Entre 1985 et 1986, le District scolaire a décidé de fermer l'école et, par la suite, de la démolir ; les artistes se sont donc organisés pour former une coopérative¹⁷ en 1986 et acheter le bâtiment pour la somme symbolique d'un dollar (Savoie, s.d. ; Centre culturel Aberdeen, 2012b). La langue officielle de la coopérative était le français et l'espace a été conçu comme lieu de création, de collaboration, de diffusion et de promotion artistiques, principalement pour les artistes francophones (Centre culturel Aberdeen, 2012b)¹⁸.

Sous la direction de Paulette Thériault, quelques travaux de rénovation de l'édifice ont été menés au cours des années 1990, y compris l'établissement du parc des Arts du Sommet sur le terrain du Centre à l'occasion du Sommet de la Francophonie tenu à Moncton en 1999¹⁹ (Ville de Moncton, 2012b). Pendant les années 2000, parmi les membres du Centre Aberdeen figuraient aussi des organismes artistiques francophones comme les Productions Phare-Est, le Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC) et Film Zone, qui

15. Une partie de Lozon, McLaughlin et Heller (2004) est consacrée à un centre culturel de Moncton, et bien que les auteurs n'en précisent pas le nom, il s'agit vraisemblablement du Centre Aberdeen. Leurs recherches sur le terrain se sont terminées huit ans avant notre séjour à Moncton et peuvent dès lors servir de point de comparaison afin d'observer les changements au Centre Aberdeen.

16. Le document de Savoie aide à établir au moins l'année où les artistes ont commencé à déménager à l'école Aberdeen. D'autres personnes nous ont dit « au début des années 1980 » ; le site web du Centre avance qu'un « déclin progressif » de l'école était en cours à la fin des années 1970.

17. À l'origine, nommée la Coopérative Solarium Limitée.

18. Cela dit, selon un membre fondateur du Centre Aberdeen, même à ses débuts, quelques artistes anglophones côtoyaient le Centre, alors que le français restait la langue légitime de l'espace (Keating, 2011 : 141-142). Roméo Savoie ajoute que, chaque fois qu'un vernissage était organisé à la Galerie 12, la salle était pleine, puisque, à part l'Université de Moncton, le Centre était le seul endroit où les francophones se rassemblaient dans un espace public (Savoie, s.d.).

19. À cette occasion, le gouvernement provincial a reconnu le Centre culturel Aberdeen comme un espace culturel francophone important dans la vie culturelle de la province du Nouveau-Brunswick (Poitras, 1999).

organise le Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA) (Centre culturel Aberdeen, 2012b). À cette époque, le Centre était ouvert au grand public, qui fréquentait le plus souvent le théâtre l'Escaouette²⁰, DansEncorps, les garderies, le Café Aberdeen et les galeries²¹.

En 2010, la direction du Centre Aberdeen a entrepris des rénovations pour s'assurer que le bâtiment, qui date de 1916, est en conformité avec le code de construction de la Ville de Moncton (Centre culturel Aberdeen, 2013). Pour obtenir les fonds gouvernementaux permettant d'entreprendre ces rénovations coûteuses, le Centre s'est restructuré en association à but non lucratif (Centre culturel Aberdeen, 2012c). Actuellement, la langue officielle du Centre demeure le français, mais celui-ci a la mission d'être plus visible dans la communauté du Grand Moncton auprès des deux groupes linguistiques (Centre culturel Aberdeen, 2012c).

Aujourd'hui, le Centre compte 23 membres. On y trouve toujours des artistes, les deux galeries du Centre, Imago (un atelier d'estampe), le Café Aberdeen et les deux garderies. Parmi les membres figurent aussi des institutions et organismes importants dans la production et la promotion artistiques en Acadie, de même que dans la francophonie internationale, tels que la maison d'édition Perce-Neige, l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), les Productions Phare-Est, le FRIC et le FICFA (Centre culturel Aberdeen, 2012a). L'impact du Centre dans le domaine de la création et de la diffusion artistiques n'est pas limité aux membres officiels, puisque la communauté artistique de cette région comprend quelques centaines de membres²² et, selon les représentants de l'AAAPNB, un nombre appréciable de ces artistes côtoient le Centre assez régulièrement.

La suite de ce texte traite du rôle que joue le Centre culturel Aberdeen dans le Grand Moncton, et plus largement en Acadie, en tant qu'institution et territoire revendiqués par les francophones dans un marché linguistique dominé par l'anglais. Plus précisément, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Comment le Centre culturel Aberdeen sert-il de territoire francophone dans une ville où l'espace est contesté? Comment contribue-t-il à promouvoir la régionalisation? En tant qu'institution culturelle, le Centre Aberdeen fonctionne-t-il comme un espace de médiation entre les francophones et les anglophones? S'agit-il bien d'un espace qui encourage une prise de parole publique acadienne? Enfin, quels discours ses membres et ses associés tiennent-ils sur la représentation de la culture acadienne dans des espaces extrarégionaux? Pour répondre à ces questions, nous nous basons sur les données rassemblées au cours d'une étude sociolinguistique menée à Moncton en mars et en avril 2010.

20. Jusqu'à 2004, lorsque l'organisme a construit son propre théâtre (Centre culturel Aberdeen, 2012b).

21. Ceux et celles qui côtoyaient le Centre pendant cette période nous ont décrit le fonctionnement du Centre.

22. Pendant notre travail sur le terrain à Moncton, Béatrice Valay-Nadeau, bien connue dans la communauté artistique francophone de Moncton, est décédée, et nous avons pu assister à une cérémonie publique dédiée à sa mémoire. Lors de cette cérémonie, nous avons observé entre 300 et 400 personnes qui, pour la plupart, faisaient partie de la communauté artistique francophone de Moncton.

Méthodologie

Nous avons appliqué pour la présente étude l'approche de la « constructed grounded theory²³ », dont le but est la découverte de la théorie dérivée des catégories conceptuelles chez des participants, évoquées au cours de l'analyse des données (Charmaz, 2006 ; Bryant et Charmaz, 2007). Dans cette approche, il y a plusieurs options quant aux méthodes de récolte de données, selon le groupe et le contexte social à observer. Parmi ces méthodes, on compte notamment des entretiens semi-directifs et une observation ethnographique. Quant aux données, elles doivent être « riches et suffisantes » (Charmaz, 2006 : 18)²⁴.

Dans la présente étude, nous avons choisi les entretiens semi-directifs comme méthode principale pour obtenir des données, car notre objectif global vise l'étude des discours proposés par les membres et les proches associés du Centre Aberdeen quant au rôle de celui-ci et à l'emploi du français dans leurs œuvres et dans la diffusion de celles-ci. L'étude a nécessité également une observation ethnographique au Centre culturel Aberdeen, mais cette méthode de récolte des données est secondaire²⁵. Nous avons mené le principal travail sur le terrain pour cette étude au Centre culturel Aberdeen pendant 10 semaines au printemps de 2010. En raison des rénovations effectuées cette année-là, les principaux étages

23. Il n'existe pas de traduction qui rend compte de l'approche en français.

24. La « constructed grounded theory » est associée à la « grounded theory » (théorie ancrée) (Glaser et Strauss, 1967) mais elle en est aussi distincte. Au fond, il ne s'agit pas de valider ou d'invalider une hypothèse établie avant la recherche sur le terrain, mais de découvrir et de décrire les catégories émiques de participants et de participantes au cours du travail sur le terrain, pour répondre à la question : comment décrivent-ils ce qui se passe ? (Charmaz, 2006 : 20). Dans cette approche, les chercheurs n'ont accès qu'à des informations très générales sur le contexte de recherche avant de recueillir les données, processus durant lequel ils devront conserver un esprit ouvert afin d'éviter de former des conceptions figées. Après avoir recueilli des données (soit des entretiens transcrits, des observations et des notes de terrain) et des objets (soit des photographies), les chercheurs les encodent d'abord selon les grandes catégories conceptuelles émergentes des données, écrivant aussi des notes sur ces catégories. Suivant cette première étape de « l'encodage initial » (initial coding) (2006 : 47-57), les chercheurs répètent le processus pour raffiner l'analyse, procédant à « l'encodage centré » (focused coding) pour établir des « codes centrés » (focused codes) (2006 : 57-60). Au cours de l'analyse, ils comparent les catégories émergentes des données aux ouvrages universitaires pour formuler une théorie ancrée à la fois dans les données et dans la littérature (2006 : 96-122). Dans cette approche, l'accent est mis sur la récursivité de l'analyse, de même que sur la possibilité de revoir et de modifier les questions initiales au cours du travail sur le terrain, s'il arrive que des catégories inattendues émergent. Cette méthode comporte des traits similaires à l'approche *empirico-inductive*, proposée par Philippe Blanchet (2000), et il s'agit bien d'une forme de l'analyse du discours ; elle est distincte de celle-ci, car elle délimite un processus spécifique quant au cycle récursif de l'encodage et de l'analyse des données (voir Charmaz, 2006 : ch. 3-6). De plus, dans la « constructed grounded theory », l'accent est mis principalement sur l'analyse des entretiens semi-directifs et toute observation ethnographique a pour but d'observer si les propos des participants s'accordent avec leurs pratiques.

25. Nous soulignons que notre intérêt principal était de recueillir les discours des membres de la communauté artistique sur l'emploi de la langue dans leurs créations artistiques de même que dans l'espace du Centre Aberdeen. Le côté ethnographique de l'étude nous a permis d'observer si les pratiques sociales se conformaient aux propos des participants ; mais il ne s'agissait pas du seul moyen d'aller chercher les données. Pendant les 10 semaines sur le terrain, nous avons obtenu des données « riches et suffisantes » (Charmaz, 2006 : 18) qui manifestent de très forts liens avec d'autres études sur les minorités francophones du Canada (voir Heller, 2003 ; Lozon, McLaughlin et Heller, 2004 ; Bourgeois et Bourgeois, 2005 ; LeBlanc, 2008 ; McLaughlin, 2010). À la fin de notre séjour, en mai 2010, l'un des participants nous a dit que nous étions « connue » dans la communauté artistique acadienne de Moncton, et un autre, en plaisantant, que nous en savions plus que lui sur ce qui se passe dans cette communauté. Leurs remarques nous mènent à conclure que cela n'a pas été un cas de « smash and grab data collection » (Charmaz, 2006, p. 18).

du Centre sont restés fermés de juin à octobre 2010²⁶. Nous sommes donc revenue en juin 2012 pendant deux semaines pour d'une part parler au directeur de l'impact des rénovations et de la réorganisation subséquente du Centre et, d'autre part, consulter les documents officiels du Centre²⁷.

En 2010, nous avons réalisé 28 entretiens auprès des membres et des associés du Centre culturel Aberdeen²⁸. Des artistes de tous les domaines ont participé à l'étude, de même que des personnes travaillant à la promotion et à la diffusion artistiques²⁹. Le corpus est constitué de 14 participants du Grand Moncton, 6 participants du nord-est du Nouveau-Brunswick, deux du nord-ouest, deux du Québec, 2 d'autres petits villages du Nouveau-Brunswick et un de l'Ontario³⁰. Ce regroupement démographique reflète bien la diversité des habitants francophones du Grand Moncton. Parmi les participants, on compte 12 femmes et 16 hommes, leur âge variant de la vingtaine à la soixantaine³¹.

Dans les entretiens réalisés en 2010, nous avons posé des questions ouvertes portant sur les variétés de français au Canada et spécifiquement en Acadie, sur le travail particulier de chaque intervenant ou intervenante et sur son association au Centre Aberdeen, de même que sur l'histoire et l'importance du Centre. Sur l'ancien site web du Centre, on trouvait une référence à « l'école de pensée Aberdeen » ; pour conclure l'entretien, nous avons donc demandé à chaque intervenant ou intervenante ce qu'il ou elle entendait par cette expression. Ces questions servaient à rechercher des discours de ces participants sur la langue française, sur les identités acadienne et francophone dans la production artistique et sur le Centre Aberdeen. Pour ce qui est de la dimension ethnographique de l'étude, nous avons

26. Nous avons spécifiquement choisi cette période de temps parce que, pendant notre séjour avant l'enquête sur le terrain en 2009, un membre de la communauté nous avait expliqué que les artistes sont présents en plus grand nombre à Aberdeen pendant les premiers mois de l'année, car c'est pendant cette période qu'ils travaillent sur ce qu'ils présenteront aux festivals estivaux et automnaux. De plus, avec la fermeture du Centre pendant tout l'été de 2010, il n'aurait pas été possible de faire des observations au café où se réunissent la plupart des membres.

27. Nous admettons que cette durée n'a pas été assez longue pour des observations très détaillées sur le terrain. Il sera important de continuer ces visites à long terme pour bien se documenter sur les changements au Centre.

28. Nous avons mené ces entretiens en français, car nos questions de base visaient les discours des artistes francophones sur leur emploi du français. Avant notre travail sur le terrain, nous nous attendions à ce que le Centre soit décrit comme un espace dédié à la langue française. Ce n'est qu'au cours de notre analyse que nous avons découvert le discours répandu sur le rôle émergent de médiateur du Centre Aberdeen. Dans de futures recherches, il serait révélateur de mener une étude auprès des acteurs sociaux anglophones de Moncton pour recueillir leurs discours sur le Centre Aberdeen et sur la production artistique francophone à Moncton.

29. Dont des artistes visuels, des artistes médiatiques, des écrivains et poètes, des musiciens, des comédiens, des représentants des organismes culturels et, bien sûr, des membres de l'administration du Centre Aberdeen. Parmi ces participants, trois sont associés au Centre depuis ses débuts et ont donc pu constater l'évolution historique du Centre. De plus, trois des participants figurent toujours dans l'administration actuelle du Centre et ont pu, de ce fait, préciser les objectifs à long terme du Centre. Enfin, quatre autres participants sont associés au Centre depuis au moins 20 ans.

30. Les deux participants du Québec sont associés au Centre depuis 19 ans et celui de l'Ontario, depuis 15 ans.

31. Cette analyse ne regroupe pas le discours des participants par âge ni par sexe, puisque leur discours sur le sujet ne varie pas selon ces catégories. Par souci d'anonymat, nous n'employons que des chiffres pour faire référence aux participants et aux participantes.

passé, pendant la semaine, au moins une heure par jour au Café Aberdeen, lieu central de rassemblement pour les membres³². Nous avons aussi assisté à 21 manifestations artistiques – des vernissages, des concerts, des discussions littéraires, des lectures de poésie, une conférence et un spectacle de danse – pour bien observer qui assistait à ces activités, quelles personnes ou quels organismes les organisaient et comment la langue était employée au cours de l’animation de l’activité, de même que dans la production artistique. Pendant les 10 semaines sur le terrain, nous avons aussi noté nos observations dans un journal et des descriptions détaillées de ces activités.

Nous avons encodé les transcriptions des entretiens dans le logiciel MAXQDA. Nos catégories d’analyse préliminaires se fondent sur un regroupement des réponses autour des questions de langue(s) dans la production artistique, de l’appartenance de chacun des participants au Centre Aberdeen et, plus généralement, du rôle de cette institution. Après avoir encodé les données une première fois, nous avons refait l’analyse, cette fois en cherchant les particularités des discours des participants sur ces questions. Dans l’analyse qui suit, nous citerons des extraits de ces entretiens.

Analyse³³

Territoire

Nous avons décrit le Centre culturel Aberdeen en tant que territoire linguistique revendiqué dans la ville de Moncton. Mais ses membres et les personnes qui y sont associées le voient-ils de la même façon? Sert-il vraiment à renforcer une identité acadienne et francophone, ou bien est-il mieux connu pour son rôle dans le domaine artistique? Les réponses fournies par les membres et les associés, reprises ci-dessous, ont confirmé que la vocation artistique et la vocation linguistique du Centre Aberdeen vont de pair, comme l’illustre l’extrait suivant :

- 1) Ben, comme que je disais tantôt, le Centre représente un endroit rassembleur, c’est un endroit où [est-]ce que³⁴ tout le monde peut venir se rassembler pour vivre des moments en français, pis partager leurs expériences en français. Euh, la plupart des autres endroits ici à Moncton où qu’on va, la langue principale c’est l’anglophone.

32. Après avoir passé quelques heures au Café Aberdeen, nous avons remarqué qu’il servait de lieu par excellence pour observer les interactions entre les membres et les clients réguliers du Centre, qui s’y rassemblent souvent pour discuter des projets, de l’actualité ou bien des manifestations artistiques. L’intervenant 1 l’a présenté comme « un lieu de rencontres » ou le lieu central de rassemblement pour les membres.

33. Dans notre corpus, il y a plusieurs extraits des entretiens qui comportent des exemples des discours représentés dans chaque partie de la présente analyse. Pour des raisons d’espace, nous citons ici les propos qui représentent le mieux les discours repérés.

34. L’une des constructions relatives possibles en français acadien. Le mot « est » n’est pas réalisé à l’orale, et l’orthographe varie selon la personne qui l’emploie. Voir Motapanyane (1997 : 55) pour plus de détails.

Euh, que ça soit au centre-ville même à Moncton, pas mal tout est anglophone, les gens... euh, tout le monde parle anglais. (Int. 3, du Grand Moncton)

Ce qui est intéressant dans cet extrait, c'est que l'intervenant répond à une question assez ouverte qui vise globalement le rôle du Centre dans la communauté. Il aurait pu parler de son influence sur la vie culturelle du Grand Moncton ; pourtant, il met davantage l'accent sur le fait que le Centre est un espace francophone dans une ville où l'anglais domine.

Dans ce deuxième extrait, l'intervenant renforce l'idée que le Centre Aberdeen sert de territoire revendiqué dans ce milieu minoritaire et dédié à la société acadienne, en le classant parmi les principales institutions francophones de la ville :

- 2) Tu sais, mettre le doigt sur où est l'Acadie physiquement à Moncton, c'est pas facile. C'est pas facile. T'as l'Université, t'as l'Hôpital, Radio-Canada, les écoles secondaires, Mathieu-Martin, la nouvelle école Odyssee, puis tu peux mettre le doigt sur Aberdeen aussi. Ça c'est un espace francophone, il y a des bonnes chances tu peux rentrer là puis te faire servir en français. (Int. 17, du Grand Moncton)

L'intervenant 3 et l'intervenant 17, cités dans les extraits 1 et 2, ont tous les deux grandi dans la région du Grand Moncton et comprennent bien les enjeux rattachés au marché linguistique local. Lorsqu'ils parlent de l'importance du Centre dans la communauté locale, ils mettent la dimension linguistique du Centre au premier plan. Pour eux, le Centre culturel Aberdeen sert de véritable territoire linguistique, où les gens peuvent se réunir dans un espace public pour vivre l'art, tous domaines confondus, en français.

Dans l'extrait 3, l'intervenante répond à une question générale sur son association au Centre Aberdeen au cours des années. Elle vient du Québec, d'une région principalement unilingue francophone. Bien qu'extérieure à la région, elle comprend les enjeux linguistiques sur le marché local, car elle fait partie de cette communauté d'artistes depuis 19 ans. Ses commentaires sur le Centre offrent le regard d'une ancienne « *outsider* » qui suggère que l'influence du Centre s'étend au-delà de l'échelle locale ou régionale :

- 3) Moi, j'suis très contente qu'il y ait des réparations aujourd'hui, parce que c'est vraiment un phare du patrimoine linguistique acadien, français, francophone aussi, qui est aussi beaucoup plus ouvert de plus en plus vers le francophone hors, euh, Nouveau-Brunswick. (Int. 6, du Québec)

L'image qu'emploie cette intervenante est évocatrice : le Centre comme un phare de la présence acadienne et du territoire, qui est connu non pas seulement à Moncton ou en Acadie, mais dont la réputation s'étend dans les espaces extrarégionaux. Sa réputation comme symbole de la société acadienne n'est donc pas limitée au marché local³⁵.

35. Les intervenants 1, 4, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 19, 20, 22, 24, 27 et 28 ont aussi parlé du rôle du Centre en tant qu'institution acadienne.

Les propos des participants exemplifiés dans les extraits 1 à 3 montrent que la communauté artistique considère le Centre culturel Aberdeen comme un territoire revendiqué par la société acadienne locale, un espace de rencontres sur un marché linguistique toujours remise en question. Même si le Centre est reconnu en dehors de la région où il se situe, comme l'avait avancé l'intervenante 6 ci-dessus, il faudrait examiner son rôle dans la promotion de la régionalisation.

Régionalisation

Au cours des premiers jours de notre recherche sur le terrain, nous avons remarqué qu'il y avait, en fait, des représentants de plusieurs régions francophones présents quotidiennement au Centre Aberdeen. Si le Centre est souvent conçu comme un espace dédié à la culture acadienne du sud-est du Nouveau-Brunswick, il est important de souligner que même l'un des membres fondateurs, Herménégilde Chiasson, est originaire de la Péninsule acadienne et que le directeur actuel du Centre, René Légère, est lui aussi originaire de cette région. Nous avons donc posé une question aux intervenants sur la représentation démographique des membres et associés du Centre. Dans l'extrait 4, qui illustre très bien les propos de cinq autres intervenants³⁶, l'intervenant 4, lui-même de la province de l'Ontario, décrit les régions diverses d'où viennent les gens qui travaillent au Centre ou ceux qui y vont souvent :

- 4) Il y a vraiment un peu de tout, euh, parce qu'il y a des gens qui viennent d'un peu partout, donc ont différents accents, des gens tant de la Péninsule³⁷, que ce soit Tracadie ou Caraquet ou Shippagan. Eum... j'sais pas, je pense à [une personne], qui vient de la Baie-Sainte-Anne³⁸, qui a un parler assez particulier merci ! Euh, il y a aussi des gens de l'Europe qui viennent. (Int. 4, de l'Ontario)

Nous lui demandons ensuite pourquoi il pense qu'autant de régions francophones sont représentées dans le Centre Aberdeen, comme le soutiennent d'ailleurs Cao et Dehoorne (2002) et Forgues et coll. (2009) ; il répond que c'est d'abord parce que la région est un centre économique, mais avance aussi que l'Université de Moncton joue un rôle important à cet égard³⁹.

En plus des différentes régions représentées par les membres et les proches associés du Centre Aberdeen, six intervenants⁴⁰ constatent que le Centre attire aussi des clients d'autres régions acadiennes lorsqu'ils viennent à Moncton, comme on le voit dans l'extrait 5 :

36. Les intervenants 2, 3, 11, 21 et 23 ont aussi attesté de la diversité francophone représentée par ceux qui côtoient le Centre quotidiennement.

37. La région du nord-est du Nouveau-Brunswick.

38. Une localité de la côte est du Nouveau-Brunswick.

39. En effet, 20 des participants sont diplômés de cette université et 12 intervenants ont parlé des liens entre l'Université de Moncton et le Centre Aberdeen.

40. Les intervenants 3, 11, 14, 21, 24 et 25.

- 5) Mais c'est aussi vrai même pour les gens de l'extérieur, parce que souvent les gens, j'sais pas, de Caraquet ou d'Edmundston ou, quand ils vont venir à Moncton, ils vont passer au Centre, t'sais, ils vont avoir des réunions au Centre, ils vont avoir... Donc, c'est vraiment un lieu aussi de, comme, transition par rapport à la culture, là. Il y a beaucoup de gens qui passent ici, il a quelque chose qui se mijote ici. (Int. 11, de la Péninsule acadienne)

Selon les propos de neuf intervenants, exemplifiés par les extraits 4 et 5, les origines des membres et des associés du Centre Aberdeen et de ses clients reflètent les tendances globales de la migration acadienne et francophone dans la région du Grand Moncton en tant que centre économique et universitaire. Ces propos renforcent l'idée que le Centre culturel Aberdeen, en tant qu'espace culturel, sert de lieu de régionalisation acadienne, favorisant aussi des liens avec des francophones de toute origine.

Espace de médiation

Jusqu'ici, nous avons discuté du Centre culturel Aberdeen en tant que centre localisé et territoire établi qui attire les Acadiens et les francophones d'un peu partout. Pourtant, cette institution a aussi un impact sur la communauté du Grand Moncton, sur la notion de comment faire société dans un milieu minoritaire. Dans cette partie, nous examinons le Centre culturel Aberdeen comme un espace culturel qui sert de lieu de médiation entre les deux principales communautés linguistiques de Moncton.

Pendant notre travail sur le terrain et lors de nos entretiens, quatre intervenants⁴¹, dont deux figurent dans l'administration, ont soutenu que le Centre est un espace de médiation entre les deux plus grandes communautés linguistiques de la région du Grand Moncton, malgré son mandat en tant qu'institution francophone (Keating, 2011 : 146-155). D'autres ont parlé du fait que le Centre est francophone, mais qu'il s'agit pourtant d'une francophonie plurielle, de laquelle les anglophones ne sont pas exclus (Keating, 2011 : 156-157). Dans l'extrait 6, un participant impliqué dans la récente collecte de fonds au Centre Aberdeen mentionne explicitement le rôle du Centre en tant qu'espace de médiation :

- 6) On pourrait être dans une situation de conflit. On y pense pas parce que les choses vont bien, mais on pourrait être en situation de conflit entre les communautés linguistiques. C'est pas le cas, puis je trouve que des espaces comme ici sont un peu des lieux, comme, de médiation, contacts possibles entre francophones, anglophones. (Int. 17, du Grand Moncton)

Les propos de cet intervenant sont révélateurs des changements en cours quant à la vision du Centre comme institution francophone. En juin 2012, le directeur du Centre a confirmé

41. Les intervenants 1, 14, 17 et 28.

que, conformément aux nouveaux Statuts et règlements du Centre, qui proposent d'engager plus directement le grand public dans les espaces publics, toute publicité pour les activités animées par le Centre serait bilingue (français et anglais), même si l'animation demeurerait en français et que les artistes participant aux activités étaient francophones⁴².

Avec le nouveau mandat du Centre Aberdeen, on voit une transformation de son rôle et un étalement de son territoire. À l'origine, le territoire francophone réclamé au nom du Centre Aberdeen était restreint à l'édifice; au cours des années 1990, le territoire s'est étendu jusqu'au parc des Arts du Sommet. L'engagement actuel du Centre à mener les activités hors de son espace physique signale, au moins, que cet organisme acadien revendique son droit de participer au marché linguistique de Moncton, où le français devrait être reconnu en tant que langue légitime dans tout espace public.

L'engagement et une voix publique

Nous venons de montrer que le Centre culturel Aberdeen, en tant qu'institution acadienne, espère, depuis peu, accroître sa visibilité auprès du grand public grâce à sa nouvelle approche en matière de promotion de ses activités de langue française. Ainsi, il se peut que ce territoire francophone participe davantage à l'avenir au marché linguistique du Grand Moncton. Le Centre est reconnu comme une institution acadienne et fournit un espace permettant de faire société. Mais a-t-il une voix engagée dans la lutte politique et identitaire des Acadiens et des Acadiennes, comme le recommande Thériault (2007)? Dans la partie qui suit, nous parlerons de l'engagement des membres et des associés du Centre Aberdeen ainsi que de leurs efforts pour promouvoir la culture acadienne⁴³.

Au cours des entretiens et de notre travail sur le terrain, 10 intervenants⁴⁴, tous de domaines artistiques variés, nous ont décrit leur engagement envers les enfants et les jeunes de la région du Grand Moncton, de même qu'en Acadie (Keating, 2011 : 179-180, 216-219 et 225-226). De plus, les artistes membres du Centre culturel Aberdeen ont affirmé qu'ils collaborent souvent avec les garderies dans l'édifice pour proposer des ateliers sur les pratiques artistiques dans un contexte francophone⁴⁵. À l'extérieur du Centre, des artistes sont invités à présenter des ateliers dans les écoles (surtout francophones) sur les arts visuels, la musique ou la poésie, par exemple. L'une des artistes propose aussi des ateliers parascolaires

42. Dont des artistes de tous les domaines, musiciens, artistes visuels, poètes, etc. En effet, au mois d'août 2012, le Centre culturel Aberdeen, en partenariat avec la Ville de Moncton, a organisé le festival de musique Acadie Rock. Comme nous l'avait confirmé le directeur, ce festival a offert une programmation en français, mais la publicité du festival s'est faite dans les deux langues officielles de Moncton (Ville de Moncton, 2012a).

43. Dans cette partie et la partie suivante, nous parlons spécifiquement des propos des 25 intervenants acadiens.

44. Les intervenants 2, 4, 6, 8, 9, 15, 18, 20, 21 et 22.

45. Constaté par les intervenants 1, 6, 8, 21 et 25.

pour un groupe d'enfants des deux langues officielles de la province, ce qui renforce l'idée que la communauté acadienne s'engage à resserrer ses liens avec la communauté anglophone :

- 7) C'est après l'école, puis la fin de semaine. Ça fait que j'ai des groupes puis j'ai des classes privées. [...] Ben, j'ai fait des genres de workshop aussi dans ... des genres de regroupements bilingues, justement pour regrouper les francophones et les anglophones. (Int. 9, du Grand Moncton)

Par ailleurs, l'engagement du groupe associé au Centre Aberdeen va au-delà du domaine culturel, puisque des associés du Centre, actuels et anciens, se sont impliqués dans le domaine de la politique, en partie grâce aux relations qu'ils ont tissées lorsqu'ils étaient au Centre. À titre d'exemple, une ancienne directrice du Centre, Paulette Thériault, est actuellement conseillère de la Ville de Moncton ; l'un des membres fondateurs et aussi ancien président de la coopérative Aberdeen, Herménégilde Chiasson, a rempli un mandat comme lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick entre 2003 et 2009 ; le directeur actuel du Centre Aberdeen, René Légère, a accepté en 2012 de remplir simultanément un mandat comme président de la Société Nationale de l'Acadie.

Les liens qu'établissent les artistes du Centre avec les enfants acadiens renforcent l'idée que ces artistes pourraient bien contribuer à la formation des représentations linguistiques et identitaires de cette nouvelle génération. Qui plus est, les liens qu'ont les associés du Centre culturel Aberdeen avec le domaine politique – dans la ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick et en Acadie – affermissent l'idée selon laquelle les représentants de la communauté artistique de Moncton agissent en tant qu'acteurs sociaux acadiens et ont la capacité d'influencer les discours circulant dans la société acadienne. La voix publique du Centre Aberdeen va donc au-delà de son statut institutionnel car, sur le plan individuel, ces artistes sont engagés directement dans leur société.

Les discours sur la langue et la production artistique

Pour bien voir quelle influence pourraient exercer ces artistes sur les représentations des Acadiens et des Acadiennes vis-à-vis de la langue française, nous avons examiné le discours de ce groupe sur son emploi de la langue dans la création et la diffusion artistiques au sens large. Nous avons également examiné comment ses choix langagiers sont directement liés aux enjeux propres aux marchés linguistiques dans lesquels sa production s'inscrit (Lefebvre, 1974 ; Keating, 2011). Ici, nous regarderons le discours de ces artistes entourant les espaces extrarégionaux du Canada et de la francophonie internationale⁴⁶.

46. Voir Keating (2011) pour une analyse qui porte sur tous les espaces sociaux : le Centre Aberdeen, Moncton, l'Acadie, le Canada et la francophonie internationale.

Parmi les intervenants, huit attestent qu'au sein de l'espace canadien des enjeux manifestes sont liés à l'influence qu'exerce le Québec sur le marché artistique francophone du pays (Keating, 2011 : 195-204)⁴⁷. Ces artistes déplorent que, dans cet espace national, il faille apparemment passer par le Québec pour connaître un certain succès. Selon eux, si un artiste francophone minoritaire, de n'importe quel domaine artistique, veut avoir du succès au Canada, il doit passer par le Québec, puisque la plupart des médias francophones canadiens ont leur siège au Québec, principalement à Montréal :

- 8) La situation présente, là, quand tu veux travailler en français, c'est que le gros pôle au Canada, c'est Montréal. Il y a beaucoup de réalisateurs qui pensent qu'ils doivent déménager à Montréal pour travailler, puis il y en a beaucoup à Montréal qui pensent que quand t'es à l'extérieur de Montréal, automatiquement tu réalises en anglais. (Int. 18, du Grand Moncton)

En discutant de leurs expériences au Québec, ces huit intervenants disent regretter que l'image des Acadiens véhiculée dans les médias est essentiellement associée à l'emploi du *chiac*⁴⁸ (Keating, 2011 : 199-201). Dans nos entretiens, les artistes n'ont pas précisé comment ils préféreraient représenter leur identité sur le marché national, ni avec quelle variété du français acadien, principalement parce que, pour bien aborder la question du choix de code, il faut tout d'abord qu'ils aient l'occasion de s'exprimer⁴⁹.

S'il est difficile pour ces artistes acadiens de se situer dans le marché francophone au Canada, l'espace international de la francophonie leur offre plus d'options. Dans la francophonie, où l'on met l'accent sur la pluralité des cultures francophones, les francophones des régions minoritaires se voient accorder une voix qui ne leur est pas toujours donnée ailleurs (Keating, 2011 : 204-209 et 211-213)⁵⁰. Dans la francophonie, les artistes acadiens participent souvent aux festivals internationaux de musique, d'art et de poésie, ce qui donne plus de légitimité aux variétés du français acadien qu'ils n'en ont dans l'espace social canadien.

Pourtant, le marché linguistique de de la francophonie internationale comporte ses propres enjeux, surtout quant aux questions visant l'emploi des régionalismes dans la production artistique, de même que dans la communication sur scène, par opposition à l'emploi

47. Soit les intervenants 4, 10, 14, 15, 17, 18, 20 et 21 : un comédien, deux artistes visuels, deux artistes multidisciplinaires, un musicien et deux administrateurs.

48. Variété du français acadien parlé dans la région du Grand Moncton, connu pour ses mots empruntés à l'anglais. Voir Perrot (2005) pour un bon résumé de ses traits principaux.

49. Ce débat s'est renouvelé récemment, en octobre 2012, avec le succès du groupe Radio Radio, qui a remporté le Félix de l'album de l'année en hip-hop. Avant le gala, le journaliste Christian Rioux, du journal québécois *Le Devoir*, a reproché à Radio Radio d'être un groupe qui « se complaît dans la sous-langue d'être handicapés en voie d'assimilation » (Rioux, 2012).

50. Les participants 5, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 21, 26 et 28 nous ont parlé de leur expériences sur la scène de la francophonie internationale.

du français standard⁵¹ (Keating, 2011 : 204-220). Pour la plupart, ces artistes affirment que leur variété de français est bien reçue dans le contexte de la production artistique dans les espaces internationaux (Keating, 2011 : 212-213). Mais ils privilégient toutefois le français standard dans les communications officielles, orales ou écrites. De plus, s'ils emploient des régionalismes dans la publicité, ils les signalent avec une modification de la police pour montrer qu'ils sont conscients qu'il s'agit d'un français régional (Keating, 2011 : 213-215). Ces artistes se sentent libres d'employer le français acadien dans la création artistique, mais ils valorisent leur compétence en français standard en tant que signe d'authenticité sur le marché linguistique de la francophonie (Coupland, 2010).

En général, plusieurs artistes dans le domaine des arts visuels ont exprimé des commentaires tels que : « l'art visuel, ça parle au-delà de la langue » (Keating, 2011 : 140). Cette idée ne tient toutefois pas compte des choix linguistiques effectués dans les descriptions qui accompagnent habituellement les œuvres et les activités de promotion et de diffusion (publicité, etc.) qui les entourent. Que ces artistes s'en rendent compte ou non, leurs choix linguistiques, même dans le domaine des arts visuels, contribuent aux représentations que les francophones de l'extérieur de la région se font de la culture acadienne, à la fois dans l'espace national du Canada et dans la francophonie internationale⁵².

Discussion

Dans l'analyse précédente, nous avons tenté de décrire comment le Centre culturel Aberdeen de Moncton aide à promouvoir la société civile acadienne, en jouant le rôle d'une institution qui mène à la « reterritorialisation de l'espace » dans le Grand Moncton (Boudreau, 2003). Les membres et les associés du Centre ont bien confirmé qu'ils le perçoivent et le revendiquent comme un territoire sur le marché linguistique du Grand Moncton. Leurs propos témoignent également du fait que le Centre accueille des francophones de toutes les régions, favorisant la régionalisation préconisée par Thériault (2007). De plus, le Centre fonctionne en tant qu'espace culturel encourageant la médiation dans la ville de Moncton entre les deux groupes linguistiques officiels, et ce, grâce à son nouveau mandat et aux activités qui visent à engager le grand public. Sur le plan tant institutionnel qu'individuel, le Centre Aberdeen est porteur d'une voix dans le domaine public qui contribue à la construction d'une société acadienne sur le plan artistique et politique. Enfin, les différents discours que tiennent les artistes acadiens membres et associés du Centre concernant

51. Nous admettons que le terme *français standard* a des connotations essentialistes et qu'il est fondamentalement problématique (voir Klinkenberg, 2001). Toutefois, chez ces artistes, la notion du standard devient importante dans la représentation de leur authenticité sur le marché international.

52. Voir, par exemple, Keating sur les choix linguistiques d'un artiste visuel pour accéder au marché international (2011 : 206-209) et sur les choix linguistiques des artistes de tous les domaines dans l'espace national du Canada et l'espace international de la francophonie (2011 : 195-222).

l'emploi de la langue dans la création et la diffusion artistiques indiquent la présence d'une réflexion quant aux représentations de leur identité culturelle dans les espaces extrarégionaux. Il est évident que ces artistes défendent le droit d'employer les variétés du français acadien dans leurs créations pour revendiquer leur identité locale au-delà de leur espace régional. Toutefois, au sein du Canada, ils ont trop souvent un choix linguistique à faire entre l'identité acadienne et l'accès au marché francophone national, phénomène souvent observé dans les sociétés francophones minoritaires du Canada (Labrie et Heller, 2004 ; Heller, 2011).

La présente analyse soutient que le Centre culturel Aberdeen, en tant qu'institution culturelle acadienne, est, depuis quelques décennies, un espace qui sert à faire société en Acadie. Auparavant, il apparaissait principalement comme un territoire réclamé par la communauté artistique acadienne de cette région, un espace francophone en milieu minoritaire. Les changements dans les Statuts et règlements du Centre, qui datent de 2012, et l'accent mis sur une visibilité accrue de son engagement dans la communauté mettent en pratique le discours sur la médiation linguistique que nous avons repéré en 2010. Pour une institution anciennement connue comme étant surtout dédiée aux artistes, ce changement dans le mandat du Centre n'est pas insignifiant. Engager intentionnellement le grand public permettrait ainsi de réclamer un territoire linguistique plus étendu sur le marché du Grand Moncton. Il restera à voir si ce nouvel engagement aura des effets durables sur le marché linguistique local.

L'engagement des membres et des personnes associées au Centre Aberdeen dans le domaine culturel, leur présence dans les écoles et, pour certains, leur participation à la vie politique sont autant d'indicateurs de leur impact potentiel sur les discours qui circulent dans la société acadienne. De plus, les choix linguistiques de ces artistes dans la création et la promotion de leur art pourraient influencer sur la représentation des Acadiens sur les marchés local, régional, national et international. À cet égard, les artistes et les administrateurs du Centre ne sont pas simplement des acteurs sociaux locaux, mais aussi les ambassadeurs de leur société, leurs choix linguistiques ayant peut-être des implications signifiantes à long terme.

La présente discussion consacrée au Centre culturel Aberdeen et aux discours des personnes qui y sont rattachées est révélatrice de certaines tendances générales dans les sociétés francophones minoritaires du Canada. Par exemple, les changements dans les Statuts et règlements du Centre Aberdeen rappellent l'expérience d'un centre culturel ontarien décrit par Heller (2003), dont l'administration a redéfini le mot « francophone » dans sa charte pour inclure toute personne qui parle français, toutes compétences confondues. Au Centre culturel Aberdeen, l'administration n'a pas redéfini ce terme ; toutefois, son nouveau mandat, avec l'ouverture qu'il propose sur la communauté anglophone du Grand Moncton, implique qu'il s'agit d'« une francophonie ouverte » où « les anglophones sont les bienvenus » (Keating, 2011 : 156). Seul le temps nous dira si le Centre facilitera vraiment

une augmentation des contacts entre les deux communautés linguistiques. Pour cela, il serait important dans l'avenir de mener une étude auprès des anglophones du Grand Moncton.

Il est important toutefois de souligner que, avec l'approche de la « *constructed grounded theory* », comme dans toutes les analyses encadrées par une approche constructiviste, les données présentées sont liées à des membres d'un groupe social particulier dans un espace social déterminé et pendant une période de temps limitée. Il faut par conséquent envisager cette analyse comme un aperçu des discours de groupe au moment de notre enquête sur le terrain, et non pas comme une projection des discours et des actions futurs des artistes individuels ou de l'organisme qu'est le Centre culturel Aberdeen. Il nous semble important de préciser, d'une part, qu'il faudrait continuer les recherches au Centre pour bien documenter son rôle institutionnel à long terme et, d'autre part, que le Centre culturel Aberdeen n'est bien sûr pas la seule institution culturelle en Acadie qui sert à faire société⁵³. Le Centre culturel de Caraquet est aussi important pour la communauté artistique acadienne du nord du Nouveau-Brunswick et pourrait constituer un lieu intéressant pour de futures recherches comparatives.

Conclusion

Au 21^e siècle, en Acadie du Nouveau-Brunswick comme dans d'autres communautés francophones minoritaires du Canada (voir Heller, 2003 et 2011), de multiples questions se posent quant aux moyens de faire société dans cette époque de mondialisation. Comment engager les communautés majoritaires? Comment trouver une voix sur la scène nationale et comment se représenter dans l'espace international de la francophonie?

Le Centre culturel Aberdeen, en tant qu'institution francophone minoritaire, tente d'aborder ces questions et leurs corollaires : Quelle langue officielle pour l'institution, pour la publicité, pour les activités officielles de l'institution? Quelle est la langue ou quelles sont les langues des clients que l'institution espère attirer? Les réponses fournies par le discours des membres et des associés du Centre Aberdeen trouvent certains échos dans celui des acteurs sociaux minoritaires du Canada francophone hors Québec. Ceux-ci abordent la difficile question de savoir comment bien établir une présence nationale face à la minorisation souvent éprouvée par les sociétés minoritaires. Telles sont les questions qui se posent actuellement dans la francophonie canadienne minoritaire, et ce sont les réponses à ces questions, nécessitant différents choix, qui influent sur les pratiques langagières dans chacune de ces sociétés et servent à assurer la survie de ces sociétés civiles francophones dans les espaces minoritaires.

53. À ce titre, l'un des intervenants a insisté sur le fait que le Centre culturel Aberdeen, « c'est pas le be-all end-all de [la] production culturelle en Acadie » (Int. 20, du Grand Moncton).

En guise de conclusion, en Acadie du Nouveau-Brunswick, des institutions comme le Centre culturel Aberdeen et les acteurs sociaux qui gravitent autour jouent un rôle très important dans le développement de la société civile acadienne. Lorsqu'on se demande comment assurer la survie de cette société, il ne faut pas oublier que, comme l'avait bien précisé l'une des intervenantes : « On sous-estime, on croit que, une société, ça se développe par son économie, par son éducation, puis sa santé. Mais on oublie que, une société sans arts, sans culture, c'est une société morte. L'Acadie ne fait pas exception à ça » (Keating, 2011 : 223).

Références

- ALLAIN, Greg (2005). « La “nouvelle capitale acadienne” ? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton », *Francophonies d'Amérique*, n° 19, p. 19-43.
- BLANCHET, Philippe (2000). *La linguistique de terrain, méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BOUDREAU, Annette (2009). « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *The Canadian Journal of Linguistics = Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, p. 439-459.
- BOUDREAU, Annette (2003). « Construction identitaire et espace urbain : le cas des Acadiens de Moncton », dans Thierry Bulot et Leila Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine (frontières et territoires)*, Bruxelles, Éditions modulaires européennes, p. 171-204.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2007). « Mondialisation, transnationalisme et nouveaux accommodements en Acadie du Nouveau-Brunswick », dans Gisèle Chevalier (dir.), *Les actions sur la langue : synergie et partenariat. Actes des 3^{es} Journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues*, Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la francophonie, p. 69-82, coll. « Actualité scientifique ».
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2005). « L'affichage à Moncton : miroir ou masque ? », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, p. 185-217.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2001). « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Estudios de Sociolingüística*, vol. 2, n° 1, p. 37-60.
- BOURDIEU, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- BOURDIEU, Pierre (1977). « Sur le pouvoir symbolique », *Annales; économies, sociétés, civilisations*, n° 3, p. 405-411.
- BOURGEOIS, Daniel, et Yves BOURGEOIS (2005). « Territory, institutions and national identity: The case of Acadians in Greater Moncton, Canada », *Urban Studies*, vol. 42, n° 7, p. 1123-1138.
- BRYANT, Antony, et Kathy CHARMAZ (dir.) (2007). *The SAGE handbook of grounded theory*, Londres, SAGE.
- CAO, Huhua, et Olivier DEHOORNE (2002). « Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada », *Annales de géographie*, vol. 111, n° 625, p. 303-318.

- CENTRE CULTUREL ABERDEEN (2013). « Campagne : Questions et réponses ». En ligne : <http://www.centreculturelabeledeen.ca/campagne/faq> (consulté le 20 juin 2013).
- CENTRE CULTUREL ABERDEEN (2012a). « Accueil ». En ligne : <http://www.centreculturelabeledeen.ca/> (consulté le 22 octobre 2012).
- CENTRE CULTUREL ABERDEEN (2012b). « Historique ». En ligne : <http://www.centreculturelabeledeen.ca/history> (consulté le 20 octobre 2012).
- CENTRE CULTUREL ABERDEEN (2012c). « Statuts et règlements », Moncton, Centre culturel Aberdeen.
- CHARMAZ, Kathy (2006). *Constructing grounded theory: A practical guide through qualitative analysis*, Londres, SAGE.
- COUPLAND, Nikolas (2010). « The authentic speaker and the speech community », dans Carmen Llamas et Dominic Watts (dir.), *Language and identities*, Édimbourg, Edinburgh University Press, p. 99-112.
- DAIGLE, Jean (dir.) (1993). *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- FISHMAN, Joshua A. (1989). *Language and ethnicity in minority sociolinguistic perspective*, Clevedon, Multilingual Matters.
- FORGUES, Éric, Maurice BEAUDIN, Josée GUIGNARD NOËL et Jonathan BOUDREAU (2009). « Analyse de la migration de francophones au Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2006 », Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- FOUCAULT, Michel (1977). *Language, counter-memory, practice*, publié sous la dir. et avec une introduction de Donald F. Bouchard (dir.), Ithaca, Cornell University Press.
- GLASER, Barney G., et Anselm L. STRAUSS (1967). *The discovery of grounded theory*, Chicago, Aldine.
- GUIGNARD, Josée (2007). « Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe : réseaux sociaux et vitalité ethno-linguistique », mémoire de maîtrise en études de l'environnement, Moncton, Université de Moncton.
- HELLER, Monica (2011). *Paths to post-nationalism: A critical ethnography of language and identity*, Oxford, Oxford University Press.
- HELLER, Monica (2003). « Actors and discourses in the construction of hegemony », *Pragmatics*, vol. 13, n° 1, p. 11-31.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (2004). « Langue, pouvoir et identité : une étude de cas, une approche théorique, une méthodologie », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Bruxelles, Éditions modulaires européennes, p. 9-39.
- KEATING, Kelle L. (2011). « Le Centre culturel Aberdeen: Minority Francophone discourses and social space », thèse de doctorat en linguistique française, Austin, University of Texas at Austin.

- KEPPIE, Christina (2011). « Understanding the meaning of Acadie », *Journal of Canadian Studies = Revue d'études canadiennes*, vol. 45, n° 1, p. 200-227.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2001). « La conceptualisation essentialiste du français et ses conséquences : réflexions polémiques », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 79, n° 3, p. 805-824.
- LABRIE, Normand, et Monica HELLER (2004). « La francité ré-imaginée », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Bruxelles, Éditions modulaires européennes, p. 403-419.
- LAXER, James (2007). *The Acadians: In Search of a homeland*, Toronto, Anchor Canada.
- LEBLANC, Matthieu (2008). « Pratiques langagières et bilinguisme dans la fonction publique fédérale : le cas d'un milieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick », thèse de doctorat en sciences du langage, Moncton, Université de Moncton.
- LEFEBVRE, Henri (1974). *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LEPAGE, Jean-François, Camille BOUCHARD-COULOMBE et Brigitte CHAVEZ (2001). « Définitions de la population de langue française du Nouveau-Brunswick », dans *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Nouveau-Brunswick*, n° 89-642-X au catalogue – n° 005, Ottawa, Statistique Canada, p. 8.
- Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick*, SNB 1969, c 14.
- LOZON, Roger, Mireille McLAUGHLIN et Monica HELLER (2004). « Les centres culturels en Ontario et en Acadie », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Bruxelles, Éditions modulaires européennes, p. 205-228.
- McLAUGHLIN, Mireille (2010). « L'Acadie post-nationale: Producing Franco-Canadian identity in the global economy », thèse de doctorat en sociologie et études de l'équité en éducation, Toronto, University of Toronto.
- MOTAPANYANE, Virginia, en collaboration avec David JORY (1997). *Acadian French*, Munich, Lincom Europa.
- PERROT, Marie-Ève (2005). « Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 307-326.
- POITRAS, Jacques (1999). « Summit building officially opens », *New Brunswick Telegraph Journal*, 17 août 1999.
- PUJOLAR, Joan (2007). « Bilingualism and the nation-state in the post-national era », dans Monica Heller (dir.), *Bilingualism: A social approach*, New York, Palgrave Macmillan, p. 71-95.
- RIOUX, Christian (2012). « Radio Radio », *Le Devoir*, le 26 octobre 2012. En ligne : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/362441/radio-radio> (consulté le 3 novembre 2012).
- SAVOIE, Roméo (s.d.). « Commentaires à propos de la formation du Centre culturel Aberdeen », Moncton, Centre culturel Aberdeen.

STATISTIQUE CANADA (2012). *Recensement de 2011*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm> (consulté le 20 octobre 2012).

THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole.

UNIVERSITÉ DE MONCTON (2013). *Département des arts visuels : nos anciennes et anciens*. En ligne : <http://www.umoncton.ca/umcm-fass-artsvisuels/node/4> (consulté le 10 juin 2013).

VAN LEEUWEN, Theo (2008). *Discourse and practice: New tools for critical discourse analysis*, Oxford, Oxford University Press.

VILLE DE MONCTON (2012a). « Le festival Acadie Rock », *Resurgo*. En ligne : http://www.moncton.ca/Resurgo_Francais/AcadieRock.htm (consulté le 20 octobre 2012).

VILLE DE MONCTON (2012b). *Conseillère Paulette Thériault*. En ligne : http://www.moncton.ca/Gouvernement/Conseil_municipal/Conseill_re_Paulette_Th_riault.htm (consulté le 20 octobre, 2012).

Mots clés

société acadienne, Nouveau-Brunswick, institutions culturelles, médiation culturelle, marché linguistique

Keywords

Acadian society, New Brunswick, cultural institutions, cultural mediation, linguistic marketplace

Correspondance

kelle.keating@pepperdine.edu